

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, tenue le **6 mai 2025** au Centre de services scolaire situé au 102, rue Jacques-Cartier à Gaspé et via la plateforme Microsoft Teams. La rencontre est présidée par madame Julie Pariseau, présidente.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Patricia Banville (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur J. Antonio Blouin (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Frédéric Côté (administrateur, vice-président)	<input type="checkbox"/>
Madame Pascale Déry (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Chantal Dufort (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Katia Gagnon (administratrice, membre non-votant)	<input type="checkbox"/>
Monsieur Guy Giroux (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Félix Guay-Vachon (administrateur)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Claudie Malouin (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Carline Minville (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Yves Marcotte (secrétaire général)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Julie Pariseau (présidente)	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Steven Richard (directeur général adjoint par intérim)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Roussy (administratrice)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Josée Synnott (directrice générale)	<input checked="" type="checkbox"/>

INVITÉS :

**1.0 GÉNÉRAL**

**1.1 Ouverture de la réunion et constatation du quorum**

La réunion est ouverte sous la présidence de madame Julie Pariseau, présidente. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulière et valablement ouverte.

**1.2 Présidence et secrétariat de la rencontre**

La présidente, madame Julie Pariseau, agit à titre de présidente de la rencontre et monsieur Yves Marcotte agit à titre de secrétaire.

**1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Pariseau fait la lecture de l'ordre du jour.

CA-2505-039

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, monsieur Guy Giroux, **ET APPUYÉE** par, madame Patricia Banville, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

#### **1.4 Déclaration des conflits d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est signalé à cette séance.

#### **1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2025**

Puisque le document a été rendu disponible dans les délais prescrits, la présidente est dispensée de la lecture du procès-verbal.

**CA-2505-040**

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE** par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, monsieur Guy Giroux, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Suivi au procès-verbal : La directrice générale, madame Josée Synnott, informe les membres du conseil qu'un lien contenant l'enregistrement de la finale régionale de secondaire en spectacle tenue en avril dernier à Cap-Chat est disponible. Les personnes intéressées à visionner cet événement n'ont qu'à communiquer avec la direction générale.

La direction générale dresse un bilan de la récente tournée de « Vivre en Gaspésie » à laquelle le Centre de services scolaire a participé dans une optique de recrutement de personnel. Plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt.

#### **1.7 Compte-rendu du comité de vérification**

Aucune rencontre n'a été tenue.

#### **1.8 Compte-rendu du comité des ressources humaines**

Aucune rencontre n'a été tenue.

#### **1.9 Compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique**

Aucune rencontre n'a été tenue.

#### **1.10 Nomination d'un membre au comité de gouvernance et d'éthique**

La présidente, madame Julie Pariseau, présente le point et ouvre la période de mise en candidature pour un poste à pourvoir au comité d'éthique et de gouvernance.

**ATTENDU** que l'article **193.1** de la **Loi sur l'instruction publique** (RLRQ), stipule que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs doit constituer un comité de gouvernance et d'éthique;

**ATTENDU** que l'article **193.2** de cette même loi prévoit que ce comité a pour mandat de conseiller le conseil d'administration sur des questions de gouvernance, d'éthique, de déontologie et de gouvernance des ressources humaines;

**ATTENDU** qu'un poste est actuellement vacant au sein du comité de gouvernance et d'éthique;

**CA-2505-041**

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE** par, madame Patricia Banville, **ET APPUYÉE** par, madame Pascale Déry, il est résolu, de nommer monsieur Guy Giroux à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique du Centre de services scolaire des Chic-Chocs et que cette nomination prenne effet immédiatement, et ce, pour la durée prévue conformément aux règles internes de fonctionnement du comité.

### **1.11 Ajout d'un CA extra en juin – Choix d'une date**

Après discussion, il est suggéré de devancer la séance du conseil d'administration prévue le 17 juin au 16 juin, ce qui permettra de procéder à un ajournement et ainsi reprendre la séance au lendemain le 17 juin. Monsieur J. Antonio Blouin en fait la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

### **1.12 Période de questions du public**

Aucune question du public

## **2.0 DIRECTION GÉNÉRALE**

### **2.1 Structure administrative 2025-2026**

**ATTENDU** l'article 87 du règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;

**ATTENDU** les avis des membres de la direction générale;

**ATTENDU** la disponibilité budgétaire;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres de l'Association locale des cadres scolaires du Québec et de l'association des directions d'établissement de la Gaspésie.

**CA-2505-042**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Josée Roussy, **ET APPUYÉE** par, monsieur Guy Giroux, il est résolu, d'adopter la structure administrative du personnel d'encadrement 2025-2026.

## **3.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

Aucun point

## **4.0 SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES**

Aucun point

## **5.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **5.1 Calendriers scolaires des centres d'éducation des adultes (FGA) et des centres de formation professionnelle 2025-2026**

**ATTENDU** l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** la consultation effectuée auprès des instances concernées;

**CA-2505-043**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, monsieur J. Antonio Blouin, **ET APPUYÉ** par, madame Pascale Déry, il est résolu à l'unanimité, d'adopter les calendriers scolaires 2025-2026 des centres d'éducation des adultes (FGA) et des centres de formation professionnelle 2025-2026, conformément aux documents suivants :

Programmes	Centre	# Document	Date	Version
Cuisine	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-003	2025-03-19	1
Formation générale des adultes (FGA)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-004	2025-03-25	1
Électricité	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-005	2025-03-25	1
Électromécanique de systèmes automatisés (ESA)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-006	2025-03-25	1
Santé, assistance et soins infirmiers (SASI)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-007	2025-03-25	1
Secrétariat et Comptabilité	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-008	2025-03-25	1
Soudage-assemblage	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-009	2025-03-25	1
Participation sociale (PS)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-2425-010	2025-03-25	1
Montage de lignes électriques et de télécommunications (MDLET)	Haute-Gaspésie	SEAFP-2425-011	2025-02-19	1
CFHG (FGA/SASI/SECRETARIAT/COMPT/PLCH)	Haute-Gaspésie	SEAFP-2425-012	2025-03-26	2

## 6.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

## 7.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point

## 8.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

### 8.1 Réfection de la toiture – École des Bois-et-Marées

**ATTENDU** l'acceptation des projets soumis au programme gouvernemental « *Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2023-2024, mesure 50621* »;

**ATTENDU** l'avis d'appel d'offres a été publié sur SEAO le 27 mars 2025 afin d'accorder un contrat à un entrepreneur pour la réfection de la toiture de l'établissement; Appel d'offres; 20059560, projet : 0091M2324;

**ATTENDU** les propositions reçues à la suite de l'appel d'offres :

Soumissionnaire	Provenance	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
Entrepreneur Général F. Ouellet inc.	Amqui	274 445,00 \$	315 543,13 \$	Oui	Oui
Ferblanterie de Matane	Matane	327 000,00 \$	375 968,25 \$	Oui	
Marin Construction inc.	Ste-Anne-Des-Monts	327 850,00 \$	376 945,53 \$	Oui	
Les toitures Estbec Inc.	Cacouna	341 000,00 \$	392 064,75 \$	Oui	
Entreprise C.V.Dionne Inc.	Saint-Pascal	349 853,00 \$	402 243,48 \$	Oui	
JCO Malenfant Inc.	Saint-Jean-De-Dieu	358 000,00 \$	411 610,50 \$	Oui	

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architecte Mathieu Fleury, expert professionnel dans le dossier;

**CA-2505-044**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, monsieur Guy Giroux, **ET APPUYÉE** par, madame Julie Pariseau, il est résolu de retenir les services de l'Entrepreneur général F. Ouellet inc., afin de réaliser les travaux de réfection de la toiture de l'école des Bois-et-Marées, et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire, à signer pour et au nom du Centre de Services scolaire des Chic-Chocs, tous les documents requis à la réalisation des travaux.

## **8.2 Modification à un contrat de transport scolaire (heure du midi)**

**ATTENDU** que l'article 291 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3) encadrent l'organisation du transport scolaire par les centres de services scolaires, mais que l'obligation légale vise principalement le transport du matin et du soir, et non celui du midi;

**ATTENDU** que le transport du midi offert à l'école Saint-Rosaire et de la Découverte constitue un service complémentaire non obligatoire, historiquement maintenu à titre transitoire et exceptionnel;

**ATTENDU** que l'année scolaire 2024-2025 constituait la dernière année de maintien prévue pour ce service, selon les modalités précédemment établies;

**ATTENDU** que l'analyse financière démontre un déficit important lié à ce service, soit un coût total de 113 547,60 \$ (taxes nettes) pour des revenus de 32 476,20 \$, générant une perte annuelle de 81 071,39 \$ absorbée par le CSSCC;

**ATTENDU** que le service est actuellement utilisé par seulement 68 élèves répartis sur 9 véhicules, totalisant 540 places disponibles, représentant un taux d'occupation inférieur à 13 %, ce qui constitue une inefficacité opérationnelle manifeste;

**ATTENDU** que la direction générale a rencontré la direction de l'établissement concerné, afin de planifier une transition harmonieuse et de soutenir l'école dans l'organisation du service de garde du midi comme alternative;

**ATTENDU** que des démarches de recrutement de personnel sont déjà en cours pour bonifier la capacité d'accueil du service de garde et que plusieurs scénarios d'organisation sont à l'étude;

**CA-2505-045**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, monsieur Félix Guay-Vachon, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs entérine la fin du service de transport du midi à l'école Saint-Rosaire et de la Découverte, à compter de l'année scolaire 2025-2026;

**QUE** la direction générale soit mandatée pour accompagner l'établissement dans la mise en œuvre des mesures transitoires, notamment le renforcement du service de garde du midi;

**QUE** cette décision soit communiquée de façon claire, transparente et anticipée aux familles concernées, en collaboration avec la direction de l'école.

**8.3 Abolition d'un circuit du transport scolaire numéro 894  
– École Notre-Dame-des-Neiges**

**ATTENDU QUE** le circuit de transport scolaire no. 894 dessert actuellement 4 élèves de l'école Notre-Dame-des-Neiges à l'aide d'un minibus, pour un coût annuel de 27 804,66 \$;

**ATTENDU QUE** le regroupement des élèves du circuit no. 894 vers le circuit existant no. 861 permettra de maintenir le respect des normes québécoises en matière de transport scolaire, soit un temps maximal de trajet ne dépassant pas 60 minutes;

**ATTENDU QUE** l'intégration de ces élèves au circuit 861 entraîne un ajustement mineur du temps de parcours, portant le temps total à 26 minutes, tout en respectant les exigences de sécurité et de ponctualité du transport scolaire;

**ATTENDU QUE** cette réorganisation permet une optimisation significative de l'utilisation des ressources financières et logistiques du Centre de services scolaire, générant une économie annuelle estimée à 27 804,66 \$;

CA-2505-046

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Pascale Déry, **ET APPUYÉE** par, madame Patricia Banville, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs entérine l'abolition du circuit de transport scolaire no. 894 à l'école Notre-Dame-des-Neiges à compter de l'année scolaire 2025-2026 et que les élèves du circuit 894 soient intégrés au circuit no. 861.

**QUE** la direction du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire soit mandatée pour assurer la mise en œuvre de cette réorganisation et pour en informer les parents concernés dans les meilleurs délais.

**8.4 Réfection de la toiture – Phase 3 – École C.-E.-Pouliot**

**ATTENDU** l'acceptation des projets soumis au programme gouvernemental « Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2024-2025, mesure 50621 »;

**ATTENDU** l'avis d'appel d'offres a été publié sur SEAO le 4 avril 2025 afin d'accorder un contrat à un entrepreneur pour la réfection de la toiture de l'établissement; Appel d'offres N° 20062016, projet : 0401M2425;

**ATTENDU** les offres reçues à la suite de l'appel d'offres public;

Soumissionnaire	Provenance	Montant (avant taxes)	Montant (après taxes)	Conforme	Recommandation
Ferblanterie de Matane	Matane	1 046 000,00 \$	1 202 638,50 \$	Oui	Oui
Construction Steeve Arbour Inc.	Ancienne-Lorette	1 052 307,69 \$	1 209 890,76 \$	Oui	
Les toitures Estbec Inc.	Cacouna	1 065 000,00 \$	1 224 483,75 \$	Oui	
JCO Malenfant Inc.	Saint-Jean-de-Dieu	1 190 000,00 \$	1 368 202,50 \$	Oui	
N&R Duguay Construction inc.	Pabos	1 369 500,00 \$	1 574 582,62 \$	Oui	

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architecture Proulx et Savard, experts professionnels dans le dossier;

CA-2505-047

**SUR PROPOSITION DUMENT FAITE** par, madame Josée Roussy, **ET APPUYÉE** par, madame Claudie Malouin, il est résolu, d'octroyer le contrat à l'entreprise Ferblanterie de Matane, afin de réaliser les travaux de réfection de la toiture Phase 3, à l'école C.-E.-Pouliot et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire, à signer pour et au nom du Centre de Services scolaire des Chic-Chocs, tous les documents requis à la réalisation des travaux.

## **9.0 SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES**

Aucun point

## **10.0 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Aucun point

## **11.0 INFORMATION ET CORRESPONDANCE**

### ***11.1 Nouvelles et correspondance de la présidence***

La présidente, madame Julie Pariseau, informe les membres du conseil d'administration que la Fédération des centres de services scolaire tiendra son assemblée générale annuelle le 5 juin prochain.

### ***11.2 Nouvelles et correspondance de la direction générale***

La directrice générale, madame Josée Synnott, présente les grandes lignes du projet « ambassadeur » qui invite les élèves de 3<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> secondaire à prendre part à un processus décisionnel menant à des suggestions d'amélioration du milieu de vie des élèves.

La directrice générale informe le conseil que le CSSCC a tenu un vernissage de l'artiste Mathieu L'heureux-Roy en avril et que ses œuvres ont été exposées au centre administratif tout le mois d'avril. La prochaine artiste à présenter ses œuvres est madame Isabelle Turbide.

Par ailleurs, madame Synnott a rappelé l'annonce du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, relativement à l'interdiction des cellulaires à l'école et au vouvoiement. Les détails de l'application de ces nouvelles mesures sont attendus sous peu.

Enfin, la directrice générale a souligné que le projet Théâtre jeunesse Esdras s'est illustré au Défi OSEntreprendre en remportant le prix dans la catégorie Secondaire 2<sup>e</sup> cycle. De plus, le projet a aussi été sélectionné pour le prix Coup de cœur régional coopératif. Plus d'une vingtaine d'élèves sont impliqués à la création d'une comédie musicale qui sera présentée à l'automne prochain au théâtre de la vieille forge.

### ***11.3 Nouvelle du comité de parents***

Aucun suivi pour ce point.

## **12.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

*12.1 Aucune question du public*

### 13.0 FIN DE LA RENCONTRE

#### 13.1 *Levée de la rencontre*

CA-2505-048

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE** par, madame Chantal Dufort, **ET APPUYÉE** par, madame Claudie Malouin, il est résolu de lever la séance.

Il est 19 h 50.

---

Julie Pariseau  
Présidente de la rencontre

---

Yves Marcotte  
Secrétaire général